

Mandat du projet Mesures de Transition

Validé par le CoPil MAT-EO du 09.03.26

Composition du CoPro MT

Le Comité de projet Mesures de Transition (CoPro MT) réunit des représentantes et représentants de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), de la Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) et de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), selon la liste suivante :

CoPro MT

RUIZ	Guillaume	Consultant chez Eidos Formation, responsable du CoPro MT
HENCHOZ	Christian	Chef de projet MAT-EO à la DGEP, membre du COPRO MAT-EO
LECCI	Fabio	Responsable des CAPP à l'OFPC (DGEP/OFPC)
PIDOUX	François	Directeur adjoint à l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), responsable du GT interdépartemental de monitoring de la T1
TRIVILINO	Sandro	Directeur de l'Ecole de la Transition (DGEP)
ROTEN	Cédric	Directeur de l'ETML (DGEP)
VIAU	Joël	Responsable des mesures ECO-T1 (OCOSP)
CAMARDA	Susana	Cheffe d'Office (DGEP/OFPC)
SEARA	Johnny	Chef d'unité à l'OSPES (DGEO)
DIAS	Gloria	Coordinatrice régionale AMP (DGEO)
BLANCHET	Christophe	Coordinateur de l'UMA (DGEO)

CoPro MT élargi

TREPEY	Arnaud	Spécialiste en produits d'insertion (DIPP / DGEM / DEIEP)
SCHWEIZER-ROSSIER	Noémie	Cheffe de projet (DGCS / DSAS)
CAPOLUPO	Adriano	Responsable adjoint du services jeunes l'OAI

Objectifs et périmètre d'action

Objectifs stratégiques

Le CoPro MT coordonne les réflexions et les travaux relatifs aux mesures de transition et aux actions d'accompagnement vers les formations certifiantes et de maintien en leur sein. Il poursuit les objectifs stratégiques suivants :

1. Augmenter la part de jeunes qui effectuent une transition directe en formation certifiante ;
2. Améliorer l'accompagnement des jeunes qui passent par des mesures de transition afin de s'arrimer à une formation certifiante ;
3. Maintenir en formation les jeunes ayant un profil à risque de passer par une résiliation de contrat d'apprentissage. La priorité est accordée aux jeunes effectuant une mesure de transition mais peut inclure plus largement les divers publics à risque.

Afin d'assurer la cohérence et l'efficacité des réflexions, le CoPro MT se coordonne avec les groupes thématiques MAT-EO dédiés aux questions de transitions : il échange avec la Délégation du COPIL pour les questions de transition sur les enjeux stratégiques le concernant ; il organise le travail en fonction des impulsions stratégiques du COPIL et des directions générales.

Il informe en retour le CoPro MAT-EO, les groupes thématiques MAT-EO, les directions générales et le COPIL de ses propres travaux. Il propose des pistes d'action qui sont discutées, priorisées et amendées dans le cadre du CoPro MAT-EO, du GTx Transitions et de la Délégation du COPIL, avant d'être discutées et décidées au niveau du COPIL.

Objectifs opérationnels

1. Analyser les mesures de transition dans le Canton de Vaud sous l'angle de leurs organisations respectives, leur articulation, leurs résultats et leur interaction avec les mesures d'insertion socio-professionnelles.
2. Proposer des modifications de l'écosystème des mesures de transition en regard de la future organisation de l'école vaudoise et des analyses découlant de l'objectif n°1 afin d'en améliorer l'efficacité.
3. Développer des mesures innovantes permettant le passage vers des formations certifiantes de niveau Secondaire II pour les élèves de l'école obligatoire présentant des risques accrus de rejoindre une mesure de transition.
4. Élaborer des actions permettant d'augmenter le nombre de jeunes qui rejoignent une formation certifiante de niveau Secondaire II après le passage par une mesure de transition, notamment en repensant les modalités d'accompagnement au sein de ces structures.
5. Déterminer des mesures d'accompagnement pour les jeunes présentant un risque accru de rupture de formation au moment de l'entrée dans une formation certifiante de niveau Secondaire II.